

# BAC PRO CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES

R.N.C.P 31694



Initiale par apprentissage

Alternance 2 ou 3 ans

Diplômante de niveau 3

## Les objectifs :

- Préparer le sol à la plantation ou au semis
  - Surveiller la croissance des plants
  - Être en charge de l'arrosage, la veille sanitaire et la fertilisation
  - Interagir avec son environnement
  - Récolter en respectant les critères de calibre et de qualité
  - Assurer le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation
  - Réaliser en sécurité les travaux
  - Effectuer des travaux liés à l'entretien des matériels et équipements
  - S'adapter à des enjeux professionnels locaux
- Prérequis :**
- Avoir un maître d'apprentissage
  - Être reconnu apte par la médecine du travail

Formation		
Seconde	630h soit 18 semaines	1190h soit 34 semaines
Première	665h soit 19 semaines	1155h soit 33 semaines
Terminale	700h soit 20 semaines	1120h soit 32 semaines

**Contenus principaux de la formation :** Gestes et postures – Étude des différents types de végétaux, de leur cycle de vie et les moyens de les cultiver - Connaissances en hydrauliques, électricité et automatismes, et matériels et équipements horticoles - Récolte en respectant les critères de calibre et de qualité - Stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.

**Dispositif d'évaluation :** CCF et épreuves terminales. Le diplôme du BAC Pro est délivré par un jury qui prend en compte les résultats obtenus au contrôle en cours de formation d'une part et lors de l'examen terminal d'autre part.

**Taux de réussite :** 75% sur 4 présents à l'examen

**Taux de satisfaction :** 76% sur 14 retours (avec BAC PRO AP et LCQ)

## Accessibilité et organisation

**Modalités d'alternance :** Selon le calendrier d'alternance revu chaque année

**Modalités pédagogiques :** En présentiel, échange et analyse de pratiques, mise en situation professionnelle, visite d'entreprises, pratique sur plateaux techniques, interventions de professionnels.

**Frais pédagogiques :** Tenue de travail adaptée

**Rémunération et financements :** La rémunération sera étudiée au cas par cas avec les organismes compétents en fonction des différents critères d'attribution. [www.alternance.gouv.fr](http://www.alternance.gouv.fr)

**Délais d'accès à l'action :** Tout au long de l'année

## Accession à la formation

**Public ciblé :** Être âgé de 16 à 29 ans (15 ans avant le 31 décembre si sortie de 3ème) L'entrée en formation en peut être affective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage

**Conditions d'inscription :** Remplir le dossier d'inscription.

**Modalité de sélection :** Test et entretien de positionnement. L'entretien a pour but d'évaluer les motivations des candidat.es. Les tests permettent de s'assurer que les jeunes ont le niveau requis pour suivre avec succès la formation. Suite au positionnement, des aménagements de parcours peuvent être proposés.

**Modalités d'adaptation du parcours :** A la demande, la référente handicap étudie chaque situation pour adapter le parcours de l'apprenant.

## Et après le BAC PRO CPH ?

**Poursuite de formation possible :** BTSA Agronomie : productions végétalisées, BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, BTSA Production horticole

**Métiers visés :** Chef de culture horticole/arboricole, ouvrier horticole/arboricole, responsable d'exploitation florales/légumières/fruitière ou pépinière

CFAAD 41 – 5 RUE DES GRANDS CHAMPS 41000 Blois  
 Mr BOUILLO Olivier 06.19.24.62.09  
 [www.formation-pro.ac-2v.fr](http://www.formation-pro.ac-2v.fr)